



Agir  
pour la  
**santé**  
de tous



## L'Agence régionale de santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes : une nouvelle agence au service de la santé de 5,8 millions d'habitants

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans le cadre de la réforme territoriale, les agences régionales de santé (ARS) d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ne font plus qu'une : l'ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

### L'ARS, service public régional de santé, conserve ses missions

L'ARS demeure le **service public régional de santé**, la réforme territoriale n'a en rien modifié le périmètre, ni le contenu de ses compétences qui portent sur **l'ensemble des domaines de la santé** : la prévention, la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaires, la santé environnementale, l'organisation de l'offre des soins de premier recours, en établissements de santé et l'accompagnement dans les structures médico-sociales.

**L'ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes est donc chargée pour les 5,8 millions d'habitants de la nouvelle région de :**

- la mise en œuvre de **la politique de santé publique**,
- la **régulation et l'organisation, en concertation avec les acteurs de santé, de l'offre de service de santé.**

### Une nouvelle organisation répondant à trois ambitions fortes

La création de la nouvelle agence, qui intervient dans un contexte de réformes structurelles (loi de santé, plan triennal 2015-2017 pour l'efficacité et la performance du système de santé), repose sur 3 ambitions fortes :

- **Une meilleure emprise territoriale au service de l'égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité** : le portrait de la grande région montre des situations (indicateurs de santé et offre de santé) parfois contrastées entre les départements. La connaissance fine de ces territoires, de leurs spécificités et des besoins est essentielle pour adapter la réponse et accroître l'efficacité de notre système de santé. C'est au niveau du territoire que l'ARS doit accompagner les acteurs et les opérateurs, en lien avec les usagers, pour organiser une stratégie de prise en charge commune et graduée du patient et assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité.
- **Une stratégie de parcours réaffirmée et renforcée** : l'ARS dispose de leviers d'action variés pour agir sur les organisations et les pratiques notamment dans le but de déployer une stratégie de parcours de santé renforcée, qui nécessite une meilleure coordination entre les secteurs de la prévention, de la médecine de ville, des établissements de santé et médico-sociaux. L'ARS souhaite, par un dialogue permanent avec ces acteurs, les fédérer et impulser des changements de pratique, autour d'une offre de premiers recours consolidée, dont la mise en œuvre sera facilitée par l'émergence de communautés professionnelles territoriales de santé, de fonctions d'appui aux professionnels pour la coordination des parcours

complexes et le développement de systèmes d'information en santé.

- **Le développement de la prévention et de la promotion de la santé** pour assurer sur le long terme l'amélioration de l'état de santé des populations. Ce champ n'est plus considéré comme le domaine réservé d'un nombre limité d'opérateurs volontaires : tous les professionnels et les structures sont mobilisés.

Ces ambitions se traduisent concrètement dans la nouvelle organisation de l'ARS par :

- ▶ **Une présence sur les territoires renforcée via les délégations départementales.** L'ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes dispose d'une délégation départementale sur chacun des 12 départements de la région (avec deux sites pour les Pyrénées-Atlantiques). Elles sont les portes d'entrée privilégiées des partenaires. Elles sont notamment chargées d'identifier, accompagner, orienter les projets des acteurs locaux, négocier les contrats et notifier les actes (autorisations, contrats, ...), évaluer les actions.
- ▶ **Une répartition des missions régionales sur les sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers avec le centre de décision** situé au siège à Bordeaux, chargé d'établir les diagnostics et d'élaborer et d'évaluer la politique régionale de santé,
- ▶ **Des expertises et des compétences mutualisées pour couvrir tous les territoires, réparties sur une plateforme nord (Limoges) et une plateforme sud (Bordeaux),** quand des missions régionales nécessitent une proximité avec les partenaires et un appui méthodologique ou technique (ex : la gestion des alertes sanitaires, l'appui médical pour les inspections et les plaintes, les autorisations pharmaceutiques, la contractualisation, l'appui aux restructurations, les systèmes d'information en santé, ...).

Pour en savoir plus sur l'organisation de l'ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, les missions de chacune des directions et prendre connaissance des nouvelles coordonnées, consultez (en pièces jointes) :

- **l'organigramme** de l'agence,
- **la plaquette «ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes : vos contacts »,**
- **les cartes** « Les coordonnées du siège et des délégations départementales » et « L'organisation géographique des missions régionales de l'ARS ».

Retrouvez toutes ces informations sur [www.ars.aquitaine.limousin.poitou-charentes.sante.fr](http://www.ars.aquitaine.limousin.poitou-charentes.sante.fr) et suivez l'agence sur les réseaux sociaux :

- Facebook : <https://www.facebook.com/agence.regionale.sante.ALPC>
- Twitter : <https://twitter.com/ARSALPC>